
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Séverin-Julien-Joseph Decroix, préposé de première classe des douanes, à Froyennes-lez-Tournay.

MESSIEURS,

Le sieur Decroix est né à Béthune (France), le 7 thermidor an III. Il habite la Belgique sans interruption depuis 1819. A cette époque, il vint s'établir à Jemmapes où il exerça pendant 12 ans la profession de boulanger. A la suite de pertes assez considérables, il céda son établissement et obtint dans la douane un emploi qu'il occupe encore aujourd'hui. Sa conduite a toujours été bonne, et ses chefs déclarent qu'il remplit ses fonctions avec tout le zèle et tout le dévouement possibles.

Le Président-Rapporteur,

J. MAERTENS.
